

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation  
18/11/2022

Nombres de membres en exercice : 10

Nombres de membres Présents : 6

Nombres de membres Absents : 4

Date Affichage  
18/11/2022

Nombre de procurations : 1

Nombre de votants : 7

Séance du 24 novembre 2022

L'an deux mille deux et un et le vingt-quatre novembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PETITQUEUX Philippe, Maire,

Présents : M. BRILLIARD M., M. DOMINGO J.D, M. LAUBRAY. J, M. PUJOL D., M. VAILLS S.,

Absents excusés : M. CORREIA J., M. MIRAN P

Procurations : M PICHEYRE V. à M. DOMINGO J. D

**Objet de la Délibération**

**DEMANDE DE FINANCEMENT DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES INTERVENTIONS D'ANIMATION PENDANT LES VACANCES DE NOEL 2022-2023**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la volonté de mettre en place des animations pour les vacances de Noel 2022-2023, pour cela nous souhaitons solliciter les services de la région Occitanie pour participer sous forme de subventions.

Pour Noel, il est proposé de réaliser une prestation d'animation pour un montant de **2 084.80€** HT global.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Dépenses (HT)		Recettes	
Prestation d'animation	2 084.80€	Autofinancement (20%)	416.96
		Région (80%)	1 667.84
<b>TOTAL</b>	<b>2 084.80€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 084.80€</b>

Les dépenses et recettes seraient engagées par la commune de Formiguères.

**VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2334-32 à L. 2334-39 et R. 2334-19 à R. 2334-35 ;

Entendu l'exposé de Monsieur Philippe PETITQUEUX, Maire de la commune,

**CONSIDÉRANT** que la commune est éligible à une demande de financement auprès du service

2022-D111

Tourisme de la Région Occitanie

Le Conseil Municipal, **DECIDE** à l'unanimité ;

**ADOpte** le plan de financement pour la mise en place d'animation avec la Cie CIELO pour Formiguères, tel qu'exposé ci-dessus,

**SOLLICITE** l'attribution d'une subvention de la Région Occitanie.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Copie certifiée conforme.

A Formiguères, le 24 novembre 2022

Le Maire,  
PETITQUEUX Philippe

